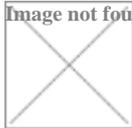


Communiqué de presse

31 Mai 2016

Réaction aux mouvements sociaux

Image not found or type unknown



Aujourd'hui, plusieurs manifestations ont eu lieu. Certains ont voulu exprimer leur inquiétude pour les services publics, d'autres pour l'organisation du travail à la SNCB, d'autres encore ont agi par solidarité avec les premiers.

Le Premier ministre rappelle, comme il l'a déjà fait, que le Gouvernement fédéral reste ouvert au dialogue et à la concertation pour poursuivre les réformes entamées. Ces réformes sont indispensables pour garantir le financement durable de nos solidarités. Les réformes en matière de retraites assurent ainsi une consolidation des pensions futures. Les réformes sur le marché du travail permettent de rendre notre pays plus attractif pour des investisseurs et ainsi créer de l'emploi. Les réformes des services publics visent à les projeter dans la modernité et à en assurer leur avenir.

Charles Michel, Premier ministre : *« Ne pas réformer, c'est s'appauvrir. Il est de la responsabilité du Gouvernement de maintenir son cap et de poursuivre les réformes entamées. Nous restons ouverts au dialogue avec les partenaires sociaux, comme le Gouvernement l'a maintes fois démontré. »*

Le Premier ministre rappelle que depuis plusieurs mois, les premiers fruits des réformes engagées sont concrets: augmentation du pouvoir d'achat grâce au tax-shift, recul du chômage, recul net des faillites, record de créations d'entreprises, résorption du handicap salarial, montants records dans la lutte contre la fraude fiscale (228 millions en 4 mois).

Charles Michel : *« Ces premiers résultats ne suffisent pas. Le chemin est encore long. Plus que jamais nous devons serrer les rangs et tous travailler dans la même direction pour favoriser la création d'emplois. C'est encore plus vrai après les attentats du 22 mars qui ont fait du tort à notre économie. Ne scions pas la branche sur laquelle le pays est assis. Le dynamisme économique et la création d'emplois nécessitent de la stabilité. »*

Le Premier ministre rappelle que le droit de grève n'est pas absolu et appelle au respect de la liberté de circuler et de travailler pour des millions de citoyens et d'étudiants qui ont besoin de se déplacer.

URL source: <https://archive.premier.be/fr/r%C3%A9action-aux-mouvements-sociaux>